

## Bilan 2011<sup>1</sup> et perspectives 2012<sup>i</sup>



Rodrigue Dubé

L'Association Démocratique des Retraités (ADR) est un organisme voué à la défense des intérêts des retraités en matière économique et sociale. Son objectif principal est d'obtenir la « **pleine indexation** » des rentes de retraite des retraités des secteurs public et parapublic.

Les témoignages des retraités que nous rencontrons partout au Québec sont à l'effet de ne pas cesser de revendiquer le maintien de

leur pouvoir d'achat.

## Nos représentations auprès des députés

Les interventions auprès des députés et de la présidente du Conseil du trésor ont conduit à la mise sur pied du comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation des rentes de retraite.

Deux membres de l'ADR siègent à ce comité: Rosaire Quévillon et Rodrigue Dubé. De plus, Aline Couillard et Gaétan Morneau participent aux rencontres du comité comme personnes- ressources.

## La loi 23

L'entente négociée entre le gouvernement et les syndicats en juin 2010, confirmée par la loi 23, est une embûche de plus à surmonter. Toutefois, le gouvernement est le seul responsable de cette situation. En agissant ainsi, il sait qu'il heurte de front les retraités. Il nous appartient, en tant que retraités directement concernés, de prendre notre place.

---

<sup>1</sup> Ce texte est un bref résumé du Bilan 2010-2011 du président de l'ADR tel présenté à l'assemblée générale 2011.

## **Comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation des rentes de retraite.**

Le comité est formé de huit représentants des retraités, de huit représentants syndicaux et d'un président. Au début des travaux sept des huit représentants des retraités avaient accepté de coordonner leurs efforts pour faire avancer le dossier. Depuis la fin novembre le huitième membre s'est joint à la coordination des sept autres.

Quant aux huit représentants syndicaux, ils ont fait front commun pour défendre bec et ongles les ententes de principes qu'ils ont convenues avec le gouvernement en regard des fonds de retraite.

Ce sera à nous à leur rappeler ou à leur démontrer que nous avons cotisé pour nos rentes de retraite. Nous leur rappellerons aussi que s'ils ne s'étaient pas accordé une baisse de cotisation à même nos avoirs, l'argent nécessaire pour assurer notre indexation serait disponible.

## **Moyens de communication avec nos membres**

Nous avons produit deux journaux au cours de la période, soit mars et décembre 2011.

- des commanditaires viennent soutenir financièrement la publication de notre journal,
- les secteurs sont animés sous la direction ou avec la collaboration de membres du C.A. de l'ADR,
- la tenue de nos livres est impeccable. Notre secrétaire accomplit un boulot formidable,
- les contacts politiques sont soutenus par des membres du C.A. et des membres de l'ADR.

Comme président, j'ai participé à neuf séances du C.A. élargi, au conseil général et à plus de dix réunions de C.A. de secteurs ainsi qu'à sept des huit assemblées générales de secteur. J'ai initié de nombreux messages aux membres et députés et autres petites tâches nécessaires à la vie associative.

## Avantages économiques pour les membres

- **Assurances auto et habitation**

Sur le plan des avantages économiques, nous avons maintenu des conditions avantageuses pour les membres de l'ADR avec la SSQ pour les assurances auto et habitation.

- **Assurances maladie-voyage** — NOUVEAU

Cette nouvelle entente est intervenue après plusieurs mois de discussion avec MRA, une firme de courtage très bien connue au Québec pour ses programmes des associations professionnelles.

Merci spécial à madame Aline Couillard, vice-présidente, pour sa persévérance et cette belle détermination qu'elle démontre dans de nombreux dossiers.

Nous faisons appel à tous nos membres pour nous dénicher d'autres avantages particuliers chez certains fournisseurs de services et à nous en faire-part.

## Perspectives 2012

Continuer :

- a) notre participation au « Comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation des rentes de retraite ».
- b) nos efforts pour l'obtention de la pleine indexation malgré la loi 23, car malgré les lois spéciales ordonnant le retour au travail des médecins résidents et des avocats du gouvernement, ceux-ci ont continué leur lutte et ils ont convenu d'ententes collectives très satisfaisantes quelques mois plus tard,
- c) nos interventions auprès des députés, des membres de commission des finances publiques et de la présidente du Conseil du trésor,
- d) nos échanges avec les autres associations de retraités

## Communication :

- a) maintenir nos efforts pour la diffusion de nos messages par les médias : journaux, télévision communautaire, sites web, etc.
- b) sensibiliser les actifs et les futurs retraités par des rencontres sur les lieux du travail dans les écoles ou lors d'assemblées de délégués syndicaux

## Nos vœux de 2012

Les embûches et les difficultés ne doivent pas entamer notre volonté de travailler à l'amélioration des conditions matérielles des retraités et de leurs familles. Il nous faudra tous, persévérance, obstination et courage. C'est dans ce contexte que nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour vous souhaiter nos meilleurs vœux d'une

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.**

**Rodrigue Dubé**

Président

Pour le conseil d'administration de l'ADR

30 décembre 2011

Site web : <http://www.adr-quebec.org/>

Courriel : [info@adr-quebec.org](mailto:info@adr-quebec.org)

---

<sup>i</sup> Ce texte est aussi publié et le **site web de l'ADR** : <http://www.adr-quebec.org/> , sur le blogue « **Retraités actifs** » de TVRS <http://www.tvrs.ca/blogue/bilan-2011-et-perspectives-2012> et le blogue « **Retraités exprimez-vous!** » <http://gamorneau.blogspot.com/2011/12/bilan-2011-et-perspectives-2012.html>